



# La forêt

## Répartition forestière

**A**vec 1,91 million d'hectares de forêt, la région Grand Est totalise près de 12 % de la surface forestière métropolitaine. C'est la quatrième région la plus boisée de France, après Nouvelle Aquitaine, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes. Non seulement la région fait partie des régions les plus étendues, mais aussi son taux de boisement est supérieur à la moyenne nationale.

En effet, le tiers de la surface régionale est couvert de forêt (30 % au niveau France métropolitaine). Cependant, la répartition du boisement est très contrastée au sein de la région.

Le flanc ouest est le moins couvert par la forêt, avec l'Aube et la Marne, département de la région le moins boisé (19 %), alors que le département des Vosges est dans le peloton de tête des départements français avec un taux de boisement de 50 %, lié à la présence du relief.

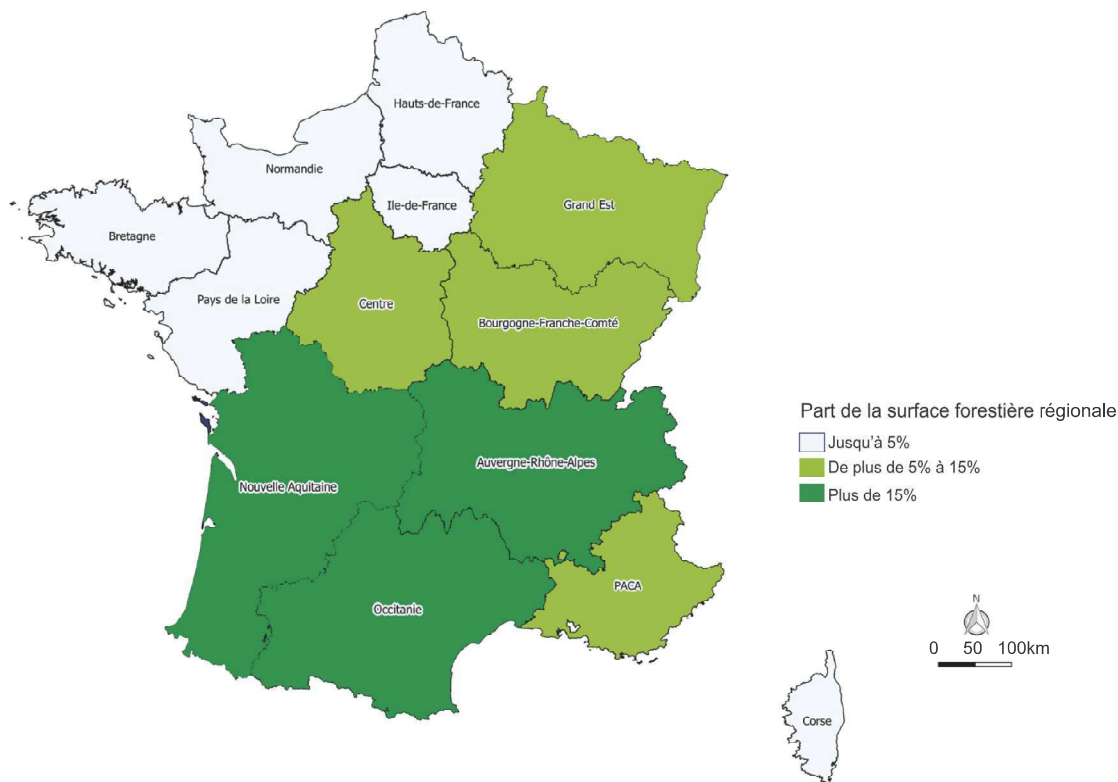
Si la forêt est aux trois quarts privée en France, en Grand Est, la forêt publique y est majoritaire (59 %), particulièrement sur le flanc est de la région avec les anciennes régions lorraine et alsacienne. Le Grand Est est la région métropolitaine où cette part de forêt, dite soumise (domaniales et communales) est la plus élevée. Les départements du Bas-Rhin (73 %) et du Haut-Rhin (74 %) sont ceux où la part des forêts soumises est la plus élevée. A contrario, dans les départements situés sur le flanc ouest de la région, la part des forêts soumises est en deçà de la moyenne régionale. En Marne et Aube, seul le tiers des forêts est public.

Les essences les plus représentées en Grand Est sont feuillues (79 %) avec le chêne et le hêtre en plaine, ce dernier y représente près du quart du peuplement national. Les résineux sont plus présents sur le flanc est de la région dans le massif vosgien, avec le sapin pectiné et l'épicéa commun. A contrario, les Vosges sont le département où la part du peuplement résineux est la plus élevée.

Le volume moyen de bois sur pied à l'hectare atteint 212 m<sup>3</sup>/ha dans le Grand Est, en raison notamment de l'importance de la forêt publique et des conditions de milieu plus favorables que dans le sud de la France. L'Auvergne-Rhône-Alpes, la Bourgogne-Franche-Comté et le Grand Est sont les trois régions où le volume de bois vivant est le plus important. En terme de production annuelle mesurée en m<sup>3</sup> par hectare, le Grand Est est la troisième région métropolitaine avec 7,2 m<sup>3</sup>/ha/an.

TERRITOIRE

Poids de la surface forestière régionale dans la surface forestière française



Référentiel : ©IGN GEOFLA 2016

Réalisation : Draaf Grand Est - SRISE, 10/08/2017

Source : IGN, Inventaire forestier, campagnes 2009 à 2013



# La forêt

## Répartition forestière

### Répartition de la surface forestière

	Surface totale IGN (ha)	Surfaces boisées (ha)	dont :	Forêts privées (en %)	Forêt soumise (en %)	Taux de boisement (en %)
Ardennes	526 000	153 000		53	47	29
Aube	603 000	150 000		67	33	25
Marne	820 000	156 000		67	33	19
Haute-Marne	626 000	251 000		46	54	40
Meurthe-et-Moselle	529 000	165 000		35	65	31
Meuse	624 000	231 000		31	69	37
Moselle	626 000	189 000		34	66	30
Bas-Rhin	480 000	180 000		26	74	37
Haut-Rhin	353 000	139 000		27	73	39
Vosges	590 000	298 000		38	62	50
<b>Grand Est</b>	<b>5 777 000</b>	<b>1 912 000</b>		<b>41</b>	<b>59</b>	<b>33</b>
France métropolitaine	55 169 500	16 543 000		74	26	30

Source : IGN, Inventaire forestier, campagnes 2009 à 2013

### Part de la surface forestière régionale

	Surface forestière (en ha)	Part surface forêt / France (en %)	Rang
Bretagne	395 000	2,4	11
Normandie	417 000	2,5	10
Pays de la Loire	364 000	2,2	12
Nouvelle-Aquitaine	2 842 000	17,2	1
Occitanie	2 639 000	16,0	2
PACA	1 544 000	9,3	6
Corse	507 000	3,1	8
Auvergne-Rhône-Alpes	2 514 000	15,2	3
Bourgogne-Franche-Comté	1 755 000	10,6	5
<b>Grand Est</b>	<b>1 912 000</b>	<b>11,6</b>	<b>4</b>
Centre	967 000	5,8	7
Île-de-France	260 000	1,6	13
Hauts-de-France	428 000	2,6	9

Source : IGN, Inventaire forestier, campagnes 2009 à 2013